



Vente bien démembré = partage ?

Par **TERRADE**, le 10/05/2009 à 19:11

Bonjour,

Mon père décédé en 1987 a eu 3 enfants d'un premier mariage
Il a eu en seconde noce 2 enfants : ma soeur et moi même
Ma mère a la jouissance de la maison jusqu'à son décès.

Actuellement elle a des problèmes de santé, nous devons vendre la maison pour payer la maison de retraite.

Cela pour finir sa vie.

A la vente de la maison, comment s'effectue le partage pour les 5 enfants ?

Est ce qu'elle doit donner la part aux enfants du premier mariage en sachant que c'est pour finir sa vie en maison de retraite

merci de votre réponse

Par **Bertrand**, le 10/05/2009 à 22:54

Bonsoir,

Votre père a -t-il consenti à votre mère une donation au dernier vivant ? Avait-il fait un testament ? Est-ce que la maison est un bien commun à vos deux parents ou était-ce un bien

propre à votre père ?

Cordialement,

Bertrand.